

Histoire de Marbaix la tour.

1000 ans d'histoire ! Ce titre paraîtra peut être prétentieux.

Cependant, les notes d'histoire qui vont suivre concernent la période qui s'étend de 868 à nos jours. Elles sont nécessairement succinctes, la publication dans le journal exigeant une compression des textes, et l'élagage de tout ce qui n'est pas essentiel. Elles se rapportent essentiellement à Marbaix la tour, encore qu'il ait fallu déborder un peu du cadre trop restreint de la localité du fait que celle-ci ait été, pendant des siècles, dépendance de Gozée.

ORIGINE, NOMS, VARIANTES

Si j'en crois M. Alphonse Grosseries, qui le rapporte dans son livre publié à Liège en juillet 1906, livre auquel je me suis fréquemment référé – le nom de Marbaix (orthographe de l'époque) était déjà connu en 868 comme ' villa', propriété de l'Abbaye de Lobbes, laquelle relevait de la Principauté de Liège. Ce n'était, à l'époque que des groupes d'habitations qui, comme à Gozée, formèrent le noyau de ces localités.

A partir de 1158, Marbaix devint dépendance de l'Abbaye d'Aulne, qui venait d'être fondée par St Bernard. Par la suite, il fit partie de Gozée, également propriété de cette Abbaye. Marbaix, aujourd'hui Marbaix la Tour, s'orthographiait en 1127, Marbiae, en 1155 Marembais et au XII e siècle Marbays.

Cette étymologie signifierait ' grand marais', ou viendrait de Meerbeek, ruisseau de l'étang. Marbaix, s'appelait déjà Marbaix la tour en 1765.

Mais pourquoi ' la tour' ??

C'est une question qui reste controversée. D'après certains, une tour de défense aurait existé dans le village, mais personne n'a jamais pu en désigner l'emplacement. On ne voit du reste pas l'utilité de pareille tour, le village se trouvant à l'intérieur de la Principauté, et non à la limite. D'autres pensent qu'il s'agit d'une tour de l'ancien château de la Pasture, mais aucun document n'a jamais été produit à l'appui de cette thèse. D'ailleurs, plusieurs tours flanquaient le dit château dont une seule existe encore actuellement. On aurait donc dû à mon avis, dire Marbaix les tours et non ' la tour'.

L'hypothèse de la plus vraisemblable est qu'il s'agit de la tour de l'église, bâtie en 1684.

D'après un compte-rendu fait à la communauté en 1727 par Jean Motte, bourgmestre de Marbaix, il y avait identité entre la tour de Marbaix et le clocher de l'église. Ce serait les reconstructions, réparations, transformations qu'elle subit en 1767 ; 1769 et 1783 qui auraient attiré sur elle l'attention des autorités et du public, et donné au village son nom actuel.

Population et activités.

La population de Marbaix, qui est aujourd'hui de 610 âmes pour 180 maisons, était en 1799 de 277 habitants : en 1830, de 476 h ; en 1901 de 616 h. En 1470, le village comptait 48 feux.

Les activités de cette population consistaient autrefois principalement en culture et en l'exploitation des bois. Naguère, il existait encore quelques clouteries à main. Elles consistaient en quelques forges ou travaillaient, ensemble pour réduire les frais d'exploitation, mais aucun pour son propre compte, les ouvriers saisonniers (maçons, plafonneurs, carreleurs) que l'hiver chassait de leurs chantiers. Ces ouvriers travaillaient pour des grossistes de Fontaine l'Evêque auxquels ils vendaient leur production, et dont ils recevaient les tiges de fer doux dont ils fabriquaient les clous. Les transports de marchandises se faisaient le samedi après midi au moyen de brouettes, chargées à l'aller des clous fabriqués au retour des bottes de fer.

Marbaix- Fontaine l'Evêque et retour, avec une brouette chargée, l'hiver....

Au siècle dernier, et jusque naguère, Marbaix la Tour, était une pépinière d'ouvriers maçons, plafonneurs, couvreurs, carreleurs, dont la réputation était très répandue.

Actuellement, l'expansion industrielle et les méthodes modernes de construction ont amené la disparition progressive de cette main-d'œuvre qualifiée. Il ne reste plus à Marbaix la Tour,

comme exploitation artisanale, que la brasserie locale laquelle a su s'adapter aux nécessités modernes, et dont la production est uniquement appréciée dans toute la région et jusque Charleroi et le borinage.

L'agriculture garde une large part de l'activité locale. Une grande partie de la main-d'œuvre émigre journalièrement vers les usines carolorégiennes. Cependant, des sablières sont encore exploitées dans la localité, ainsi qu'un atelier de constructions métalliques.

Le 7 janvier 1757, aux plaids généraux tenus de la part du marquis de Deinze, seigneur de Gozée et Marbais, par le maïeur Philippe Alexandre Pépin, la communauté autorisa Jean Minne à rechercher sur son territoire la terre- houille, le charbon, pierres et autres minéraux. Cependant, on n'a pas connaissance qu'il y ait eu affectivement extraction de charbon. En mars 1787 à la requête d'un habitant de Gozée, un moulin à vent entre Gozée et Marbaix, à la cote d'altitude 182'. CE moulin devait servir aux gens des deux villages qui, auparavant étaient obligés d'envoyer moudre leurs grains à une lieue de distance. Ce moulin fut démoli à la fin du XIX e siècle.

LE SOL

L'argile, le sable et le schiste forment le fond du sol de Marbaix la Tour. Des bancs de grès rouge ont été exploités dans les champs avant 1905, pour empiercer les chemins du village. La couche arable est formée de terres argileuses, pierreuses ou glaiseuses, reposant sur du schiste rougeâtre mêlé de glaise. Les méthodes modernes d'agriculture et l'emploi d'engrais et d'amendements ont grandement amélioré cette couche arable, et ont fait une terre productrice de premier plan. La commune de Marbaix la Tour s'étend sur 610 ha.

TAXES, IMPOTS.

Jusqu'à la révolution française, les habitants étaient taillables et corvéables à merci, comme nous Evêque, Seigneur, troupes de passage ou occupantes établissaient sans vergogne les impositions, tailles, corvées, fournitures diverses qui s'abattaient sur les pauvres manants et sur leur communauté.

Voici deux exemples de ces actes arbitraires.

On relève le compte suivant en 1636. Pour l'entretien d'une compagnie à cheval logée à Gozée et à Marbais, du 15 février au 11 mars 1636 : 3423 florins ; pour le vin des officiers d'une compagnie : 120 florins : acheté un cheval pour un soldat à qui on avait volé le sien : 70 florins. Remarquons en passant qu'on buvait sec dans le monde des officiers : presque le double de la valeur d'un cheval en 25 jours !

En août 1693, Marbais et Gozée durent envoyer à la pointe du jour, à la place St- Aubin, à Namur, douze pionniers âgés de 18 à 50 ans, porteurs chacun d'un pic et d'une pelle, pour travailler pendant 10 jours aux fortifications de Huy.

Heureusement, après la traité de la barrière, en 1715, les troupes occupantes quittèrent le pays et on s'attacha à réparer les pertes et à payer les dettes que les deux communautés avaient dû contracter pour faire face à leur obligations, car on ne badinait pas à cette époque : les récalcitrants étaient emprisonnés à la moindre défaillance.

La révolution française ayant annexé les provinces belges, les dîmes et les contributions indirectement furent généralement supprimées, mais le pays fut pillé, ruiné, ravagé par les armées françaises, et les habitants durent contribuer aux réquisitions diverses, emprunts forcés etc.... quant aux dîmes, ecclésiastiques, elles furent simplement reprises par l'Etat et prélevées à son profit comme précédemment.

SEIGNERIES ET DROITS SEIGNEURIAUX.

Marbais et Gozée formaient autrefois une seigneurie relevant directement de la Principauté de Liège.

Les droits seigneuriaux comprenaient notamment la basse, la Moyenne et la Haute Justice, les amendes et les lois, des rentes sur les terres exploitées et des corvées. Les gens des deux communautés qui possédaient des héritages et des charrues devaient, à la St-Rémy, laboureur à deux fers sur les terres appartenant au Prince Evêque, à raison d'un jour de corvée par 16 « journels » de terre (400 ares) dont ils étaient propriétaires. Cette corvée était imposée aux jours et heure fixés par le commis du prince Evêque. Outre ces rentes et corvées, les deux communautés devaient payer chaque année aux commis du prince, 221 chapons. De plus, tous les chefs de ménage devaient chaque année une poule aux même commis pour pouvoir prendre leurs « aisément » (commodités, pâturages) sur les chemins et sarts, pour y extraire l'argile et le sable et y couper du menus bois.

Le 18 novembre 1619, le prince-Evêque céda la seigneurie de Marbaix et Gozée à son vassal Jean Robaux, seigneur de Daussois, avec tous les droits et privilèges attachés à ce territoire.

Le 22 mars 1627, le même territoire fut transféré du seigneur de Daussois à l'Abbé d'Aulne, le

25 mai 1728, nouveau transfert : les deux communautés furent retirées à l'Abbé d'Aulne et cédées au marquis de Deinze, seigneur de Ham sur Heure. Le 19 mars 1763, elles furent reprises au marquis de Deinze et engagées au baron de Haxhe de Bierset, chanoine capitulaire de la cathédrale de Liège, toujours avec tous les droits et privilèges y attachés.

Enfin, le 27 décembre 1793, elles furent retirées définitivement aux héritiers du baron de Haxhe. Cette date marquait la fin de l'ancienne époque et la révolution française allait bouleverser le monde. Tous ces transferts et cessions se faisaient contre paiement de sommes importantes et comprenaient tous les droits et privilèges seigneuriaux (voir plus haut).

ORGANISATION COMMUNALE.

Les villages de Gozée et de Marbais étaient, comme je l'ai dit, réunis sous une seule et même seigneurie, mais ils avaient chacun leur administration propre.

Les biens seuls étaient possédés en commun, et leurs revenus partagés, de temps immémorial, à raison de 3/5 pour Gozée et de 2/5 pour Marbais.

Le bourgmestre était élu pour un an aux plaids généraux tenus le 25 juin de chaque année à Gozée, et y prêtait serment. Il n'était assisté d'aucun échevin ou conseiller. Il dirigeait sa communauté, et en rendait compte chaque année aux bailli, maïeur, échevin et bourgeois de Gozée et Marbais assemblés aux Palais généraux de St Jean Baptiste.

Les deux communautés possédaient en commun, notamment le bois dit « de Gozée » d'une superficie de 500 à 600 bonniers.

En 1740, un important procès eut lieu entre elles au sujet du partage des coupes de bois. Les Gozéens voulaient que la répartition se fit par tête d'habitant, tandis que les Marbaisiens exigeaient le statu quo, et prouvaient que, depuis 150 ans, la répartition avait toujours été faite sur le pied de 3/5 et 2/5. Le 16 septembre 1743, les maïeur et échevins de la cour et justice de Gozée et Marbais jugeaient Marbais fondé dans son action, et condamnaient Gozée aux frais.

Aujourd'hui encore, le partage des revenus des 207 Ha de ce bois, possédé en indivis par les deux communes, se pratique sur le pied de 3/5 pour Gozée et de 2/5 pour Marbaix la Tour.

Quant aux autres biens communaux en indivis, ils ont été partagés dans la même proportion.

Dans la liste des bourgmestres de Marbaix la Tour depuis 1534, on relève des noms de famille existant encore à Marbaix et environs. Jean Marlier (1674) ; Jacques Charton (ou Cherton 1687) ; François Bultot (1718) ; Simon Marlier (1731) ; Pierre Gérard (1737) ; Pierre Marlier (1764) ; Jean Ranwez (1781) ; Philippe Maquet (1784) ; Philippe Boulenger (1786) ; Higuët (1804) ; Louis Dewoos (1816) ; t' Serstevens-Troye (1861) ; Emile Bailleux (1879) ; Camille Marcoux (1885) ; Antoine Gérard (1898).

Après la bataille de Fleurus le 26 juin 1794, la Belgique fut réunie à la France, et l'ancien régime aboli.

C'est en 1795 que Marbaix la Tour fut érigé en commune. Cependant, en 1796, la convention imposa une nouvelle municipalité par canton, et non plus par commune. La municipalité de Thuin dont firent partie pour Marbaix, Thomas Dubois et Ant. Bolle fut établie le 14 janvier 1796. Sous le consulat, nouvelle modification qui attribuait aux préfets la nomination des maires, adjoints et conseillers. Ce régime dura jusqu'à la révolution belge en 1830.

COUR ET JUSTICE.

La justice était administrée au nom du prince Evêque, par une grande Cour siégeant à Gozée et composée d'un maieur et de six échevins.

Dans certains cas, notamment en matière criminelle ou lorsque l'amende dépassait une certaine somme, cette Cour devait en référer aux échevins de Liège qui jugeaient souverainement et sans appel.

La Cour de Gozée et Marbaix exerçait aussi la justice civile, l'équivalent de l'époque de notre code civil actuel.

Les maieurs et échevins étaient nommés par le prince Evêque ou l'un de ses officiers habilité à cette fin.

La Cour était assistée par un Bailli, officier veillant à l'exécution des lois ordonnances, etc.... à la recherche des criminels à l'administration régulière de la justice et de la police : en quelque sorte, un « procureur du roi » de l'époque.

Pour défendre leurs causes, les communautés et les églises disposaient d'un avoué qui était généralement un seigneur du voisinage. Cet avoué était aussi le protecteur des habitants. Indépendamment de l'obligation d'aller à la guerre sous le commandement de l'avoué, les habitants de Marbaix devaient concourir avec ceux des autres villages de la chantellenie de Thuin, à la défense de cette ville. Ils pouvaient toutefois s'y réfugier avec leurs familles, ce qui ne fut pas toujours apprécié par eux ; en effet en se réfugiant à Thuin, leurs demeures se trouvaient à la merci de l'ennemi.

Annuellement, la Cour devait élire deux « sergents » (un pour Gozée et un pour Marbaix) lesquels chacun dans sa communauté, exerçaient les fonctions de nos gardes champêtres actuels. Ils recevaient chacun, au jour de la St Rémy, le produit en argent et en épeautre de 16 journaux de terre (environ 400 ares). En outre, celui de Marbaix avait la jouissance d'un pré dit « au long pré » plus six sous d'une rente montant à 18 sous. En 1906, le garde champêtre de Marbaix jouissait encore d'une terre de 27 ares 20 çà sous Thuillies cadastrée section B, n° 528. Il en est encore de même aujourd'hui.

CULTE, EGLISE, DIMES.

La grosse et la moyenne dîme appartenaient au prince Evêque de Liège, sauf celle due sur les bêtes vivantes qui revenait aux curés de Marbaix et de Gozée. Ceux-ci avaient aussi le droit de percevoir des dîmes noales et celles des sarts dans la proportion de 2/5 et de 3/5 respectivement pour Marbaix et Gozée.

Le prince Evêque percevait la dîme et donnait chaque année au curé pour portion raisonnable une somme de 50 écus (de Liège). Le gros du revenu consistait en 20 bonniers de terres diverses, en plusieurs lopins pour chacun desquels le curé était tenu de célébrer une messe annuellement.

Le curé possédait une maison servant de presbytère. Il percevait annuellement de chaque ménage marié : de la femme un quartier et demi d'avoine ; de l'homme un quartier et demi d'épeautre, ce qui représentait pour tout le village environ 10000 litres d'épeautre et d'avoine. Il était obligé de ce chef de célébrer trois messes toutes les deux semaines aux intentions des habitants. Il percevait en outre 2 liards sur chaque feu et chaque vache, et un sol sur chaque poulain. Enfin, il prélevait la dîme sur les laines, agneaux, poulets et cochons, soit la valeur de 10 écus par an. Il recevait aussi 20 florins par an pour plusieurs petits anniversaires.

Les terres qui formaient autrefois le revenu principal de la cure de Marbaix appartiennent aujourd'hui à la fabrique d'église, en vertu du acte de 22 mars 1822 du roi Guillaume des Pays Bas. Elles avaient été laissées à la cure par Gérard de Groesbeek, prince Evêque de 1564 à 1581, à charge de célébrer des messes pour le repos de son âme.

Une église dédiée à st Martin fut construite au XII^e siècle. Rebâtie en 1534, elle fut réédifiée en 1684, ainsi que le rappellent deux pierres encastrées en 1767 dans le mur de sa tour, à droite de la porte d'entrée. La première de ces pierres porte l'inscription : « Max Epus Jussit repri » ; la deuxième (Ao 1984). Ces deux pierres ont été utilisées en 1894 comme vieux matériaux lors de la démolition de l'église. La deuxième est actuellement encastrée dans le mur du jardin de la cure. La première a disparu lors de la reconstruction de l'église en 1684, le vocable st Martin fut remplacé par celui de St Christophe. En 1767, le prince Evêque Charles d'Outremont fit reconstruire l'église de Marbaix. Les documents relatifs à ces travaux font une mention spéciale de la tour de l'église qui fut voûtée et plafonnée en partie en 1769. En 1783, le prince Evêque ordonna la reconstruction des murs de la tour sur laquelle on réédifia l'ancienne flèche préalablement démontée.

L'autel principal de cette église avait été donné par le baron de Haxhe, chanoine capitulaire de la cathédrale de Liège, seigneur de Gozée et de Marbaix. Les deux confessionnaux furent placés par le curé Lanseval (XVI^e siècle).

Quant à la chaire de vérité, elle fut donnée à l'église par J – S.

Le ratz, seigneur de Lanthenée. Tout ce mobilier ayant été jugé de gabarit insuffisant pour la nouvelle église bâtie en 1894, fut dispersé. On peut encore voir la chaire de vérité dans l'église de Cour sur Heure ou elle a échoué.

Elle est ornée d'un écu, sans arme, sommé d'une couronne.

L'église de 1767, devenue insuffisante et menaçant ruine, elle fut démolie et remplacée par l'église actuelle (1894). C'est à cette date que fut désaffecté le cimetière qui ceinturait les églises précédentes. C'est maintenant la place Gendebien.

Les trois autels, le banc de communion, les stalles, la chaire et les deux confessionnaux ont été exécutés par les ateliers de l'Ecole St Luc à Tournai, pour la somme de 8000 F, dont 6000 F furent donnés par M. t'Serstevens- troye, ancien sénateur et ancien bourgmestre de la commune.

Au XVII^e siècle, l'église de Marbaix possédait deux cloches. L'une pesait 2200 livres et portait l'inscription : » Restaurata 1739 P. Guillemin et F. Canard m'ont fait. »

Elle était ornée de deux écussons aux armes de Georges Louis de Bergues, duc de Bouillon, marquis de Franchimont, comte de Looz et de Hornes, qui fut prince Evêque de Liège de 1724 à 1744. On y remarquait aussi un évêque avec mitre, crosse et chape, la vierge et un crucifix.

La deuxième pesait 1900 livres et portait des écussons, un crucifix, des épis de froment, et l'inscription « Campana haec Ecclesiae marbasianae Sumptis.... Ois

Marteleux et commutatis restaurata et Christo consecrata in honorem Virginis Mariae de Monte Carmelo, sub Matthia Faulchamps pastore, Gonset consul (bourgmestre), anno 1652 ».

Ces deux cloches ont été volées par des allemands en 1943 et n'ont jamais été retrouvées.

Elles ont été remplacées par les trois cloches actuelles dont la grosse et la petite ont été fabriquées en 1951, la moyenne en 1948. Toutes les trois sortent des ateliers de la firme Michiels, fils, à Tournai.

Elles viennent d'être électrifiées cette année.

En 1961, un carillon de six cloches a été placé à l'intérieur du clocher. Il sonne les heures, les demies et les glas. En outre, à 7 h, 12 h, et 20 h, il égrène les notes cristallines de l'Ave Maria de Lourdes et les trois coups de l'Angélus.

La fondation de la paroisse paraît remonter au XII^e siècle, bien que la liste des curés en ma possession ne commence qu'en 1570.

L'exercice du culte ne paraît pas avoir trop souffert du fait de la Révolution française car le curé d'alors, Jean Antoine Lallemand, qui fut curé de 1791 jusqu'à sa mort en 1809, avait prêté le serment exigé par l'arrêté du consul du 7 pluviôse an VIII.

LE CHATEAU DE LA PASTURE.

Ce château fut reconstruit dans son état actuel en 1863 ; il ne reste de l'ancien que la façade sud-est, et les communs.

Autrefois, c'était une maison forte entourée de fossés et défendue par plusieurs tours dont une seule a été conservée et existe encore de nos jours. Six des canons qui en garnissaient les meurtrières furent envoyées à Charleroi à l'occasion de la réception du premier consul en cette ville le 26-7-1803.

Sur la fin du XV^e siècle, la maison et la ferme de la Pasture. Bien que contigus, formaient deux bien distincts. Le château, ainsi que la ferme, fut la propriété de la famille Le Ratz de Lanthennée de 1661 à 1778 dates de l'extinction de la famille. Après 1778, le bien passa successivement à son plus proche parent, le chevalier A. J. Brogniez, ancien bourgmestre de Thuin, puis à la famille du Woz, dont l'un des membres servit dans la garde d'honneur de Napoléon, fut bourgmestre de Marbaix jusqu'en 1861 et mourut l'année suivante. La Pasture échut alors à son neveu Louis Troye, gouverneur du Hainaut de 1849 à 1870. C'est ce dernier qui fit reconstruire le château en 1863. Le dit château passa ensuite à M. Jean t'Serstevens-troye, ancien sénateur et bourgmestre de Marbaix la Tour. Il est actuellement propriété de Mme le baronne Gendebien, veuve du baron Gendebien.

LE CLERGE, DE 1570 A 1964.

LES ABBES : 1570 : Maître Mathieu Sizaire ; 1594 : Maître Barbier ; 1602 : Maître blampain ; 1622 : Mathieu Faulchamps ; 1682 (environ) : Hubert de la Garde de dieu ; 1718 : Joseph de la Garde de dieu (neveu du précédent) ; 1722 (environ) : Jean Gilles Souvret ; 1761 : th. Fois Lansival ; 1791 : J. ant. Lallemand ; 1809 : El. Jos. Bertinchamps ; 1834 : Cl. Dieudonné André ; 1848 : H. M. V. Saint-Omer ; 1859 : Ch. Louis Dufour ; 1879 : h. F. Jos. Fiévet ; 1905 : M. Carlier ; 1915 : Bondroit ; 1915 : guffin ; 1932 : Van Bever ; 1939 : Masuy ; 1945 : Lamy ; 1947 : Van gerven ; 1952 : urbain ; 1955 : Molord ; 1960 à ce jour : carpriau.

NAPOLEON DANS NOS MURS !

En juin 1815, Napoléon I^{er} traversa Marbaix la Tour, se dirigeant sur Waterloo, et s'y arrêta environ une heure. Cet endroit historique se situe à l'intersection des chemins du Faux, de la fostrie et du Pavé de Ham sur Heure, lieudit « les 4 chemins ».

D'après le récit de Mme Demanet, rapporté par son fils, Napoléon, venant du centre du village, fit halte près de sa demeure sise près de carrefour cité plus haut et s'assit à califourchon sur une chaise devant la maison. Il y resta environ une heure. Des soldats ayant voulu enlever quelques fagots qui appartenaient à Mme Demanet, elle leur adressa des observations, mais elle se tut quand elle sut que c'était pour l'empereur qui désirait se réchauffer.

Pendant cet arrêt, Napoléon mangea quelques œufs frais, sans quitter sa chaise. Après quoi, il prit le chemin de Ham sur Heure pour rejoindre aux « trois chênes » le gros de l'armée qui marchait vers Charleroi par le chemin limitant les territoires de Marbaix et de Ham sur Heure. L'empereur ayant remarqué le château de la Pasture apprit par des habitants qu'un de ses anciens officiers y habitait. C'était Louis Joseph de Trooz de Lisbonne, blessé et décoré de la légion d'honneur sur le champ de bataille de Leipzig et dont le régiment avait été licencié. Napoléon le fit appeler. L'officier se rendit sur le champ à cet appel. Se rappelant les services rendus par le Trooz, l'Empereur l'engagea vivement à rejoindre l'armée. Malgré tout son empressement à répondre à cet appel, l'officier ne put se mettre en route que le lendemain. Comme il approchait du champ de bataille, guidé par le bruit du canon, il apprit la déroute de l'armée française, à Waterloo.

C'est vraisemblablement le jour de son passage à Marbaix la Tour que Napoléon pénétra dans le jardin du curé de Jamioux pour assister au défilé de ses troupes. Appréciant la valeur de ce prêtre, il lui exprima son étonnement de le voir dans une si humble position et conçut le projet

d'en faire un Evêque. La chute de l'Empire fit échouer ce projet curé que l'honneur et le souvenir d'avoir été remarqué par ce personnage qui marqua l'histoire.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Au XVIII e siècle, l'école de Marbaix, couverte de chaume, était tenue par le sacristain. On ignore quelles étaient ses rétributions, mais il est probable qu'elles étaient proportionnellement les mêmes que celles de son collègue de Gozée, le marguillier Pierre Bichelot, qui tenait l'école pendant l'hiver.

Pendant les années 1765 et 1766, le marguillier reçut respectivement 44 et 23 florins pour les mois d'écolage des enfants pauvres.

Après la réunion de la Belgique à la France, le décret du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) établit dans chaque canton une ou plusieurs écoles primaires et dans chaque département, plusieurs jurys chargés d'examiner les candidats instituteurs présentés par les municipalités.

Les candidats reçus étaient nommés par les Présidents.

Actuellement l'instruction publique est organisée à Marbaix la Tour comme dans tous le pays. Les élections de 1879 portèrent le parti libéral au pouvoir, après des décades de gouvernement catholique.

La loi de 1879, votée par les chambres issues de ces élections déchaîna la guerre scolaire. Les religieuses de Marbaix la Tour, institutrices communales, furent expulsées et remplacées par du personnel laïc. Réplique immédiate des catholiques locaux : les religieuses furent hébergées dans la maison occupée présentement par M. Cortembos, ou on aménagea des classes provisoires gardienne et primaires pour les filles. En même temps, la grange de la métairie Higuët, rue St Anne était transformée en locaux scolaires pour les dites classes, ce qui prit d'ailleurs un temps assez long. Ces écoles libres subsistaient grâce aux contributions volontaires des catholiques. Les écoles communales officielles continuèrent à fonctionner avec un nombre réduit d'élèves.

Cette situation prit fin après les élections de 1873 qui ramena les catholiques au pouvoir.

En 1957, l'administration communale fit construire un bloc scolaire moderne, modèle de genre.

Les écoles existantes furent désaffectées ; celles de la Place communale et à des fins administratives ; celle de la rue Andouche fut vendue.

Les religieuses de Pesches quittèrent définitivement Marbaix la Tour en 1932 et furent remplacées par des institutrices laïques.

FETES, MŒURS, USAGES.

La fête communale a lieu le dernier dimanche de juillet et donne lieu au pèlerinage St Christophe, avec participation militaire de la marche du même nom et des « marcheurs » des villages voisins. Le matin est célébré une grande messe militaire en présence des autorités et des participants à la marche.

La manifestation religieuse est folklorique de l'après midi se déroule sur un itinéraire jalonné de cinq jolies chapelles et se termine sur la place Gendebien par la bénédiction des vélos, motos et autos qui, par centaines, défilent chaque année.

Une de ces chapelle (celle de la Fontaine) abrite une vénérable autant que remarquable statue polychromée de saint Christophe, taillée d'une seule pièce en plein cœur de chêne et datant du XIV e siècle.

Pleine de vie, elle représente saint Christophe, les pieds dans les flots, portant l'Enfant Jésus. Elle mesure 2 mètres, et garde son ancienne polychromie. Autrefois, cette statue trônait sur un des autels latéraux de l'église, mais elle en fut délogée et reléguée dans les combles de l'église, en 1894, au profit d'une statue moderne en plâtre ! Ignorance, défaut du sens artistique, ou bien, selon certains, peurs puérides des femmes en atteinte de gésine, impressionnées par l'attitude du saint et qui craignaient pour l'intégrité physique de leur

progéniture, ce qui aurait décidé le curé d'alors à le soustraire à la vue de ces personnes impressionnables ?

Heureusement, une initiative éclairée tira de son grenier, en 1931, la vénérable statue pour l'exposer dans une chapelle spécialement construite à cet effet.

Il est regrettable qu'à l'occasion de la marche St Christophe, cette statue ne soit pas offerte à la piété des foules et à l'admiration des connaisseurs à la place de celle qui se trouve dans l'église. Remarquons en passant qu'une légende rapporte qu'à cet endroit appelé « la Fontaine » ou « Marais de Marbaix » un attelage chargé et tiré par quatre chevaux s'est enlisé et a péri corps et ????????????

Le soir du lundi de la fête communale a lieu sur la place Gendebien, la danse dite « Marie Dandouille » manifestation folklorique qui aurait pour origine l'extériorisation de la joie des villageois près la récolte des pommes de terre. Ce spectacle savoureux et sein de truculence fait irrésistiblement penser au tableau de reughel « la kermesse des paysans.

Il aussi à Marbaix la tour un cercle dramatique « Les Dégourdis » qui nous donne quelques représentations théâtrales en hiver. Il est juste de rappeler que cette troupe d'amateurs donne ses soirées dans un but exclusivement philanthropiques, et que les bénéfices nets aux œuvres de la commune. Et aussi que « Les motards Marbaissiens » organisent chaque automne une moto cross au profit exclusif des même œuvres. Quand nous aurons dit qu'il existe encore à Marbaix la Tour un cercle colombophile, un groupement d'anciens combattants des deux guerres, une bibliothèque communale, un très vivant groupement des pensionnés groupant plus de 80 membres, et rappelé l'époque faste des joueurs de balle locaux aujourd'hui révolue, nous en aurons terminé avec cet aspect folklorique et délassant de la localité.

Signalons toutefois encore et ceci est amusant qu'il y a 50 ans, les gens de Gozée appelaient ceux de Marbaix la Tour les « Marloyas » et que ceux de Gozée s'appelaient « les bœufs ».

LES DEUX GUERRES.

En août 1914, Marbaix la Tour a été le théâtre d'un combat lors de la bataille de la Sambre. Le 22 de ce mois, les troupes françaises se trouvaient en position entre le village et le bois vers Jamioulx, tandis que leur artillerie, postée sur les hauteurs dans la direction de Cour sur Heure bombardait le bois, ou les allemands étaient retranchés. Ceux-ci ripostaient de sorte que les obus des deux camps se croisaient par-dessus le village. C'est à cette circonstance qu'il dut d'être épargné.

Le même jour, la panique s'empara de la population au passage des réfugiés venant de la région sambrienne qui fuyaient vers la France. La totalité du village, sauf quelques exceptions, évacua vers le sud. La plupart des évacués regagnèrent leurs demeures après le combat.

Le 28 août, à l'aube, les allemands sortirent du bois et le combat d'infanterie s'engagea ; il se termina par la retraite des français vers 17h. De part et d'autre, il y a des blessés et des morts. Parmi ceux-ci, le lieutenant français du 18^{ème} d'infanterie Cécile et de 4 de ses soldats qui furent relevés à la lisière du parc du château, et qui y furent inhumés. Un monument fut érigé sur leur tombe, à l'initiative de l'administration communale. Une cérémonie d'hommage et de souvenir y a lieu chaque année le 11 novembre.

Comme partout ailleurs, il y eut des déportations de travailleurs forcés (7 à Marbaix la Tour), des réquisitions et d'autres exactions de l'ennemi, mais on n'eut pas à déplorer de mort dans la population civile.

1940-1945.

La guerre de 1940-45 n'a causé que peu de dégâts matériels à Marbaix la Tour. L'invasion y a été marquée par le bombardement d'une colonne de transport française par des « stukas ». Une de leurs bombes détruisit la cabine électrique, et une autre endommagea le garage Gusbin.

On déplore les décès de Hermine Marlier, décédée à Avesnes lors de l'exode, et de Max Chatel, déporté politique, au 20-1-1943 au 7-5 1945, décédé à Marbaix la tour le 13 de même mois des suites de sa captivité.

Notre prochain article « Marbaix la tour et ses héros ».

MARBAIX ET SES HEROS.

La guerre de 1914-1918 a éprouvé durement le contingent des combattants Marbaisiens. Celui-ci était relativement élevé du fait que, outre les soldats de 1914, il comptait plusieurs jeunes gens évacués en France et incorporés pendant les années de guerres.

En 1940-45, Marbaix la Tour donna deux autres de ses enfants à la patrie.

La commune a marqué sa reconnaissance à ses héros en érigeant un monument à leur mémoire face à l'entrée principale de l'église et en donnant leurs noms aux rues et places du village.

Il est juste de rappeler ici les noms de ces martyrs car : ' ceux qui, pieusement, sont morts pour la patrie'

' Ont droit qu'a leur tombeau la foule vienne et prie'et se souviene.

1914-18 :

Bougogne François du 22 e de ligne, mort le 18 août 1914 a oplinter ; Miserque Louis, du 1 e ligne mort le 26 août 1914 à Berklem ; Carly Firmin, du 1 er de ligne mort le 23 juillet 1915 à Dixmude ; Liévin Aimable du 2 e de ligne de mort le 25 septembre 1915 à Caesberke ; Andouche Georges du 2 e de ligne mort le 10 octobre 1918 à Roulers ; Chalmagne zénon du 23 e de ligne de mort le 31 octobre 1918 à Somergem ; Demoulin Marc TAG mort le 19 novembre 1918 à Gand ; Boulanger François, lieutenant d'artillerie, mort le 21 mars 1920 à Marbaix la Tour.

1940-45 :

Baron Georges Gendebien, capitaine commandant au 2 e Lancier mort le 12 mai 1940 au combat de Temploux ; Marc Gendebien lieutenant pilote de la RAF tombé en plein ciel le 19 novembre 1944 à Amersfoort (Hollande).

MARBAIX MODERNE.

Aujourd'hui, le village est une agglomération coquette et propre, avec ses belles routes, dont la plupart ont été modernisées après la guerre 1940-45, ses égouts construits en 1937, son réseau de distribution d'eau établi depuis 1952, son éclairage public moderne à tubes fluorescents, qui a remplacé en juillet dernier l'ancien système à lampes à incandescence, datant de 1947, ses écoles spacieuses et modernes.

L'exode des villes vers la campagne, phénomène général de notre siècle motorisé, favorise à Marbaix la Tour l'érection de constructions nouvelles. C'est ainsi que plusieurs villas bordent déjà la route de Cour sur Heure ou de nombreux terrains à bâtir sont encore disponibles de même qu'a la route de Beignée.

Cette expansion donnera au village un renouveau de vie, sans en altérer la personnalité, car on ne transforme pas en quelques années une cité qui a derrière elle 1000 ans d'histoire.